



FUMEL

— VALLÉE DU LOT —

DECISION: D25DGS133

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

Affaire suivie par : Sébastien RIBEIRO

N°D25DGS133

OBJET : CESSION D'UN TERRAIN NU SIS AVENUE DE L'USINE À FUMEL AU BÉNÉFICE DU GIP UPCA

Vu l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°2020B-20-AG en date du 5 juin 2020 par laquelle le Conseil Communautaire a délégué à Monsieur le Président ou Monsieur le 1^{er} Vice-président les attributions prévues à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment la cession de terrains et biens immobiliers ;

Vu l'avis du Domaine en date du 17 mars 2025 référencé OSE : 2025-47106-13786 ;

Vu la proposition d'acquisition du Pôle de Santé du Villeneuvois en date du 11 février 2022 ;

Vu le Document d'Arpentage (DA) numéro 2548J délivré le 28 mars 2025 ;

Vu l'accord de vente, de la communauté de communes Fumel Vallée du Lot, d'un terrain nu, d'une superficie totale de 2947 m², cadastré sous le numéro 464 de la section AD, sis AVENUE DE L'USINE 47500 FUMEL, pour un montant de 10 euros ;

Considérant l'intérêt public de ce projet pour le territoire de Fumel Vallée du Lot ;

Considérant que ce projet favorise la réhabilitation de la friche industrielle de la Fonderie de FUMEL ;

**Le Président de Fumel Vallée du Lot
décide,**

1°) – De céder au GIP UPCA, domicilié Pôle de Santé du Villeneuvois Brignol - Romas ; Route de Fumel – 47305 VILLENEUVE SUR LOT, le terrain nu, d'une superficie totale de 2947 m², cadastré sous le numéro 464 de la section AD, sis Avenue de l'Usine- 47500 FUMEL, pour un montant total de 10 euros.

2°) – De signer ou d'autoriser Monsieur le 1^{er} Vice-président à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier.



Pour extrait certifié conforme
Fumel, le 28 juillet 2025
Le Président

Certifié exécutoire le : 31 juillet 2025

Reçu en Sous-Préfecture le : 31 juillet 2025

Publié ou Notifié le : 31 juillet 2025

Didier CAMINADE

En application de l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de la présente décision du Président lors de la prochaine séance du Conseil Communautaire.

FUMEL VALLÉE DU LOT

34, Avenue de l'Usine - BP 10037 - 47502 FUMEL CEDEX - Tél. : 05 53 40 46 70 - Fax : 05 53 71 35 16

www.fumelvalleedulot.com